



Participation citoyenne

Les instances citoyennes

Au delà des Conseils de quartier, la collectivité s'appuie sur un réseau de partenaires associatifs qui œuvrent dans les domaines de la culture, du sport, de la sécurité civile ou encore de la démocratie locale.

Composées de citoyens particulièrement investis dans la vie de la commune, ces instances citoyennes sont essentielles au bon fonctionnement de la cité.

Le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes est une association contribuant à la promotion et au rayonnement de la ville par l'organisation de manifestations et de festivités.

En partenariat avec la municipalité, le comité des fêtes propose des événements variés, fédérateurs et souvent d'envergure comme la Brocante, la Saint-Nicolas, la fête de l'été, etc.

Pour organiser ces manifestations, le comité des fêtes s'appuie sur un réseau de bénévoles qu'il cherche constamment à renforcer.

La ville soutient activement cette association par le versement de subventions et la mise à disposition de locaux, matériels et personnels.

CONTACT



CULTURELLES

Comité des fêtes

Hôtel de ville, place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

[Itinéraire](#)

L'Office Municipal des Sports

L'Office Municipal des Sports (OMS) est une association chargée de fédérer les associations sportives.

Il se compose de bénévoles au service du sport.

Il a pour mission de fédérer les associations sportives existantes, d'être à leur écoute, de les informer et les conseiller.

Son rôle est également de promouvoir le sport, de faire découvrir de nouvelles disciplines, de réaliser des actions envers les scolaires et la population.

L'OMS organise et participe également à l'organisation de plusieurs manifestations sur la ville, en partenariat avec la ville et les associations locales.

CONTACT



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Office Municipal des Sports (OMS)

Maison des associations, 1 rue des Basses ruelles
54270 Essey-lès-Nancy

06 63 08 29 28

Itinéraire

Courriel

Les Sauveteurs Volontaires de Proximité

Dans le cadre du programme de prévention de l'arrêt cardiaque, la ville d'Essey-lès-Nancy adhère à l'association Grand Nancy Défib', chargée de recruter des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP).

Qui sont les SVP ?

Un Sauveteur Volontaire de Proximité est un citoyen qui se porte volontaire pour répondre aux sollicitations du SAMU 54 dans le cadre d'une mission de sauvetage d'une personne victime d'un arrêt cardiaque à proximité d'un habitat.

Il est formé aux gestes d'urgence pour secourir une personne victime d'un arrêt cardiaque

Il est de permanence dans un périmètre géographique dont le rayon de déplacement ne doit pas dépasser 4 minutes à partir de son domicile et selon un planning défini à l'avance

Il partage les permanences sur son secteur avec plusieurs SVP

Il est le premier maillon de la chaîne des secours, le SAMU et les sapeurs **pompiers** prenant le relai du SVP dès leur arrivée

CONTACT



SECOURS

Grand Nancy Défi'b

29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
54000 Nancy

[Itinéraire](#)

[Site internet](#)

La réserve communale de sécurité civile

La réserve communale est un réseau de bénévoles dont le rôle est de renforcer les dispositifs conventionnels de sécurité civile en cas d'accidents, de catastrophes ou autres événements exceptionnels intervenant sur le territoire.

La réserve communale est composée de citoyens volontaires, sans condition d'âge ni de profession, souhaitant s'investir pour leur commune. Elle est placée sous l'autorité du maire.

Comment ça marche ?

L'action de la réserve communale de sécurité civile s'inscrit notamment, à Essey-lès-Nancy, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et, en tout état de cause, en complément et dans le respect des autres actions caritatives, associatives, humanitaires et plus largement de sécurité civile.



Pour intégrer la réserve communale

La ville recherche continuellement des bénévoles pour intégrer la réserve communale de sécurité civile. Pour s'y engager, il suffit de remplir le formulaire d'inscription proposé en ligne sur le présent site internet ou de prendre contact avec la direction du pôle en charge des services aux citoyens à l'Hôtel de Ville, place de la République.

CONTACT



PÔLE SERVICES AUX CITOYENS

Direction du Pôle Services aux Citoyens

Place de la république
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

03 83 18 30 00

Itinéraire

Le Conseil citoyen

Structures totalement indépendantes du politique, les conseils citoyens ont pour objectif d'intégrer et de faire participer les habitants et acteurs des quartiers à l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville.

Laïque, non partisane, sans but syndical ou religieux, la structure se veut une instance de médiation entre institutions et habitants.

Ses actions

Le conseil citoyen mène de nombreuses actions visant à encourager la prise de parole et à renforcer la participation et le pouvoir d'action des habitants. Ceci leur permet d'être véritablement intégrés aux instances de pilotage du contrat de ville et garantit par ailleurs un renouvellement démocratique ainsi qu'un lien social fort entre institutions et population.

Objectif du Conseil citoyen

Rapprocher les habitants et usagers de leurs acteurs institutionnels tout en stimulant et en appuyant les initiatives citoyennes.

Créer un espace de co-construction des contrats de ville, où chacun a sa place et surtout son mot à dire.

4 piliers définis par l'Etat

La rénovation urbaine
La cohésion sociale
L'emploi
L'éducation

CONTACT



VIE LOCALE

Conseil citoyen

Maison des associations, 1 rue des Basses ruelles
54270 Essey-lès-Nancy

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) a été créé dans le but précis de donner la parole aux enfants. Comme indiqué dans la Charte Locale des Droits de l'Enfant, il s'appuie sur la présence des élus et des agents du pôle Jeunesse pour les accompagner dans leurs projets.

Objectifs

Permettre à tous les conseillers, tous âges confondus, de se concerter, de partager et d'échanger sur les projets de la commune
Faire partager les expériences de chacun dans une démarche d'entraide et de collaboration
Renforcer la dynamique de groupe par des propositions innovantes
Favoriser la participation de tous les conseillers dans une démarche d'écoute et de respect d'autrui
Permettre à chacun(e) d'exposer son point de vue, de proposer ses idées
Permettre aux plus expérimentés d'accompagner les plus jeunes vers de nouvelles responsabilités

CONTACT



PÔLE LOISIRS EDUCATION

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

1 rue des Basses ruelles
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Permanences téléphonique :
du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00
vendredi de 13h30 à 16h30

03 83 29 04 37

[Itinéraire](#)

Le Comité de jumelage

Le Comité de jumelage permet de maintenir et de développer le jumelage d'Essey-lès-Nancy avec la ville allemande de Brigachtal.

Le Comité de jumelage participe à l'organisation et au développement des échanges culturels, sportifs, scolaires et linguistiques entre les populations des deux communes et permettent d'intensifier des liens d'amitié réciproques.

Le comité de jumelage d'Essey-lès-Nancy compte une centaine de membres adhérents.

CONTACT



JUMELAGE

Comité de Jumelage

Hôtel de ville, Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)

[Site internet](#)

Le Conseil des Sages

Composé de seniors expérimentés investis dans la vie de la collectivité, le conseil des sages est chargé de formuler des propositions sur les dossiers intéressant la commune, qui peuvent notamment lui être soumis par le maire, le Conseil Municipal, les associations ou les particuliers. Il aborde plus particulièrement les thématiques suivantes :

- l'urbanisme et l'aménagement urbain
- les projets intergénérationnels
- les sujets d'actualité
- la santé
- l'insertion
- la mémoire de la ville

S'il dispose d'une faculté d'auto-saisine sur tous les sujets d'intérêt général, le conseil des sages s'interdit toute discussion à caractère politique ou religieux ou traitant d'un intérêt particulier.

Composition

Le conseil des sages est composé au maximum de vingt-quatre membres retraités, non-titulaires de mandats électoraux, résidant depuis plus de dix ans sur le territoire communal.

Les membres sont choisis par cooptation (les membres actuels nomment les nouveaux membres) pour un mandat de 6 ans renouvelable une fois.

Le Comité citoyen de développement

Le comité citoyen de développement est chargé de formuler des propositions sur les grands enjeux et dossiers relatifs au développement de la commune et de l'agglomération nancéienne. Il est composé d'une trentaine de membres, élus, représentants associatifs, personnes investies dans la vie de la commune sur désignation du maire.

Il aborde notamment les thématiques suivantes :

- les plaines Rive Droite
- la caserne Kléber
- la butte Sainte Geneviève
- le Grémillon
- les lignes de transports en site propre
- le projet d'agglomération
- le Plan Local de l'Habitat

CONTACT



PÔLE SERVICES AUX CITOYENS

Direction du Pôle Services aux Citoyens

Place de la république
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

03 83 18 30 00

[Itinéraire](#)



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence